A.C.G. INDUSTRIES
Société par actions simplifiée
au capital de 687 009 euros
Siège social : 19 Résidence La Rabiotte
13540 AIX EN PROVENCE

442 442 422 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 AOUT 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 Décembre 2025** s'élevant à 222 010,67 euros de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 0,35 € par action, soit pour les 229 003 actions composant le capital de la Société, un dividende global de ----------	80 151,05 €
- Le solde au compte « Report à Nouveau », soit ----------	141 859,62 €
Total égal au résultat à affecter et à répartir ----------	**222 010,67 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Liasse 26 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : ACG INDUSTRIES — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 19 résidence La Rabiotte 13540 PUYRICARD — Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * 4 4 2 4 4 2 4 2 2 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 | 1 2 | 2 0 2 5

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 095	AU 5 095	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	5 478 752	CT 450 487	5 028 265
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	49	BI	49
	TOTAL (II)	BJ	5 483 896	BK 455 582	5 028 314
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 100	BY	11 100
	Autres créances (3)	BZ	502 235	CA	502 235
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	101 866	CE 5 701	96 165
	Disponibilités	CF	525 009	CG	525 009
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	1 140 209	CK 5 701	1 134 508
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 624 105	1A 461 282	6 162 822

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIEE CONFORME,
Le Président

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2026

Désignation de l'entreprise : ACG INDUSTRIES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 687 009)	DA	687 009
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	18 882
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	3 056 137
	Réserve légale (3)	DD	91 933
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 463 769
	Report à nouveau	DH	306 042
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	222 011
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5 845 783
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instrument financier à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 316
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 350
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	291 372
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	317 039
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 162 822

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	3 056 137
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	317 039
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ACG INDUSTRIES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	123 317	FH		FI	123 317	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	123 317	FK		FL	123 317	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		123 319
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		29 969
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		1 870
	Salaires et traitements *					FY		70 735
	Cotisations sociales (10)					FZ		35 775
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements * (14)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GY		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		138 350
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG		(15 031)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		213 936
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		25 407
	Reprises sur dépréciations					GM		23 658
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		15 471
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		278 473
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		403
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		5
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		14 426
	Total des charges financières (VI)					GU		14 834
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		263 638
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW		248 607

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 SD

SAGE Experts-comptables, janvier 2026

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ACG INDUSTRIES — Néant ☐*

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 625
	Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7) (VIII)	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	5 625
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	32 222
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	407 416
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	185 406
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	222 011

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:	A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
RETOUR MEILLEURE FORTUNE FORGEVAL		5 625

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2026

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

ACG INDUSTRIES

Annexes 2025

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 162 822,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 222 010,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

L'application du règlement ANC 2022-06 est sans incidences sur la présentation des comptes 2025 et 2024.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 483 896

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	5 095			5 095
Immobilisations financières	5 478 801			5 478 801
TOTAL	***5 483 896***			***5 483 896***

Amortissements et provisions d'actif = 455 582

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	5 095			5 095
Autres Immobilisations financières	457 959		7 472	450 487
TOTAL	***463 054***		***7 472***	***455 582***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencements divers	405	405	0	5 ans
Mat. de bureau & informatique	2 937	2937	0	2 ans
Mobilier	1 752	1752	0	10 ans
TOTAL	***5 095***	***5 095***	***0***	

Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation libre des titres de participations a été effectuée sur l'exercice 2020. L'écart de réévaluation a été constaté dans un compte 105200.

Etat des créances = 513 384

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	513 335	513 335	
TOTAL	***513 384***	***513 335***	***49***

Provisions pour dépréciation = 5 701

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes financiers	21 483	403		16 185	5 701
TOTAL	***21 483***	***403***		***16 185***	***5 701***

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 544

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités	4 544
TOTAL	***4 544***

Informations complémentaires sur le bilan actif

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune en cours au 31/12/2025 :

Avec la Société FORGEVAL
- Montant initial 80 188 Euros
- Montant repris en profit sur l'exercice - 5 625 Euros
- Abandon de créance restant = 74 563 Euros

Avec la Société RIMBERT STEEL
- Montant initial 76 897 Euros
- Montant repris sur l'exercice NEANT
- Abandon de créance restant 76 897 Euros

Titres de participations

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont évaluées chaque année en fonction de la valeur patrimoniale de chaque filiale. Si la valeur historique est supérieure à la valeur patrimoniale il est alors constaté une provision pour dépréciation.

Compte tenu des pertes de la Société RIMBERT STEEL sur les années 2008, 2009, 2010,2011 et 2012 ainsi que de l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice 2011, une provision pour dépréciation a été constituée depuis 2013.
En 2020, une reprise de 5 080 Euros a été enregistrée pour arriver à une provision totale au 31/12/2020 de 255 797 Euros. En 2021, une dotation de 190 230 Euros a été passé pour constituer une provision totale de 446 027 Euros au 31/12/2021. En 2022, une dotation de 7 264 Euros a été passée pour arriver à une provision totale de 453 291 Euros au 31/12/2022. En 2023, une dotation de 6 550 Euros a été passé pour arriver à une provision totale de 459 841 Euros au 31/12/2023. En 2024, une reprise de 1882 Euros a été passé pour arriver à une provision totale de 457 959 Euros. En 2025, une reprise de 7 472 euros a été passé pour arriver à une provision total de 450 487 Euros.

Les titres de la SCI JP IMMOBILIER ne donnent pas lieu à la constitution de provision compte tenu de la valeur de l'ensemble immobilier.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 687 009

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	229003	3,00	687 009
Titres en fin d'exercice	***229003***	***3,00***	***687 009***

Etat des dettes = 317 039

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	66 728	66 728		
Fournisseurs	8 316	8 316		
Dettes fiscales & sociales	17 350	17 350		
Autres dettes	224 644	224 644		
TOTAL	***317 039***	***317 039***		

Charges à payer par postes du bilan = 12 446

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	8 016
Dettes fiscales & sociales	4 430
TOTAL	***12 446***

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement de retraite:

L'engagement de retraite n'est pas valorisé en raison de son caractère non significatif à la cloture de l'exercice.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 123 317

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	10 057	8,16 %
Produits des activités annexes	113 260	91,84 %
TOTAL	***123 317***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

La société ACG INDUSTRIES est tête de groupe dans le cadre du régime d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes:
- SAS FORGEVAL
- SAS DALL'ANESE PASCALU
- SAS ACG INDUSTRIES
- SAS MGF

Produits exceptionnels:
- Application de la clause de retour à meilleure fortune pour la société FORGEVAL : 5 625 Euros

Annexes 2025 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 400
TOTAL	***4 400***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
TOTAL	***1***	***0***

Annexes 2025 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 544

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bques int.courus a recevoir(518800)	4 544
TOTAL	***4 544***

Charges à payer = 12 446

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.factures non parvenues(408100)	8 016
TOTAL	***8 016***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes dus(428200)	2 980
Charges soc/conges a payer(438620)	1 450
TOTAL	***4 430***

Annexes 2025 (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet DE NEVE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ACG INDUSTRIES,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	6 162 822
Chiffre d'affaires hors taxes	123 317
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	222 011

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Cabinet DE NEVE
Fait à THIERS le 12/05/2026

Annexes 2025 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	687 009	687 009	687 009	687 009	687 009
b) Nombre d'actions émises	229 003	229 003	229 003	229 003	229 003
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	123 317	112 304	113 180	87 255	109 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	230 978	291 232	159 668	52 029	61 598
c) Impôt sur les bénéfices	-4 724	14 967	30 606	6 580	19 969
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	235 702	276 265	129 062	45 449	41 629
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	258 957	298 232	122 031	30 051	-146 403
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1	1	1	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	1	1	1	0	-1
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	1				
b) Montant de la masse salariale	70 735	70 676	68 936	68 203	65 876
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	35 775	35 167	33 125	30 932	34 924

Annexes 2025 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FORGEVAL	320 247	206 706	99.59	649 843	649 843	247 497		18 166		
RIMBERT STEEL	64 000	-14 114	90.44	503 076	52 589	51		75 031	8 262	
DALL'ANESE PASCALU	352 880	821 900	99.97	1 090 085	1 090 085	4 274		1 209 014	- 668	
JP IMMOBILIER	300 000	123 358	99.98	577 490	577 490			118 629	83 634	59 990
ACGR TOLERIE	800 000	1 264 345	99.70	1 868 224	1 868 224	170 698		5 831 986	46 997	149 550
ACGR SURFACES	250 000	600 984	99.70	790 033	790 033			1 648 640	-29 692	

B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAINE &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

A.C.G. INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 687 009 €

19 résidence La Rabiotte
13540 AIX EN PROVENCE

R.C.S. Aix en Provence 442 442 422

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon - Riom

synerga
GROUPEMENT D'EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS

commissaire aux comptes

MB

A l'assemblée générale de la société A.C.G. INDUSTRIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.G. INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des titres de participation et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Romagnat

Pour la société B.T.B. AUDIT
Commissaires aux comptes

Signé par Michel Barthelemy
Le 31 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

doc_AyX
tx_xnQqAVwEdOVA

Michel BARTHELEMY
Gérant

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Autres immobilisations corporelles	5 095	5 095			
Participation	5 478 752	450 487	5 028 265	5 020 793	7 472
Autres immobilisations financières	49		49	49	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**5 483 896**	**455 582**	**5 028 314**	**5 020 842**	**7 472**
Créances clients et comptes rattachés	11 100		11 100	13 463	- 2 363
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 912		10 912	48 951	- 38 039
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 572		1 572	1 330	242
. Autres	489 751		489 751	406 791	82 960
. Autres titres	101 866	5 701	96 165	151 019	- 54 854
Disponibilités	525 009		525 009	431 344	93 665
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 140 209**	**5 701**	**1 134 508**	**1 052 897**	**81 611**
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**6 624 105**	**461 282**	**6 162 822**	**6 073 739**	**89 083**

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capital (dont versé : 687 009)	687 009	687 009	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 882	18 882	
Ecarts de réévaluation	3 056 137	3 056 137	
Réserve légale	91 933	91 933	
Autres réserves	1 463 769	1 772 923	- 309 154
Report à nouveau	306 042	65 061	240 981
Résultat de l'exercice	222 011	298 232	- 76 221
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**5 845 783**	**5 990 177**	**- 144 394**
Emprunts et dettes financières diverses	66 728	17 087	- 17 087
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 316	8 309	7
Dettes fiscales et sociales	17 350	15 745	1 605
Autres dettes	224 644	42 421	248 951
TOTAL DES DETTES (III)	**317 039**	**83 562**	**233 477**
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**6 162 822**	**6 073 739**	**89 083**

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Production vendue	123 317	112 304	11 013	9,81
Montant net du chiffre d'affaires	**123 317**	**112 304**	**11 013**	**9,81**
Autres produits	2	1	1	100,00
Total des produits d'exploitation (I)	**123 319**	**112 305**	**11 014**	**9,81**
Autres achats et charges externes (1)	29 969	25 169	4 800	19,07
Impôts, taxes et versements assimilés	1 870	1 413	457	32,34
Salaires	70 735	70 676	59	0,08
Cotisations sociales	35 775	35 167	608	1,73
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		239	- 239	-100
Total des charges d'exploitation (II)	**138 350**	**132 664**	**5 686**	**4,29**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-15 031**	**-20 360**	**5 329**	**26,17**
De participation (2)	213 936	281 794	- 67 858	-24,08
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	14 782	6 768	8 014	118,41
Autres intérêts et produits assimilés	10 625	10 510	115	1,09
Reprises sur dépréciations et provisions	23 658	26 368	- 2 710	-10,28
et d'instruments de trésorerie	15 471	1 560	13 911	891,73
Total des produits financiers (V)	**278 473**	**327 000**	**- 48 527**	**-14,84**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	403	4 163	- 3 760	-90,32
Intérêts et charges assimilées (3)	5		5	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	14 426	21 097	- 6 671	-31,62
Total des charges financières (VI)	**14 834**	**25 260**	**- 10 426**	**-41,27**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**263 638**	**301 740**	**- 38 102**	**-12,63**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	**248 607**	**281 381**	**- 32 774**	**-11,65**

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels	5 625	31 818	- 26 193	-82,32
Total des produits exceptionnels (VII)	**5 625**	**31 818**	**- 26 193**	**-82,32**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**5 625**	**31 818**	**- 26 193**	**-82,32**
Impôts sur les bénéfices (X)	32 222	14 967	17 255	115,29
Total des Produits (I+III+V+VII)	**407 416**	**471 123**	**- 63 707**	**-13,52**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**185 406**	**172 891**	**12 515**	**7,24**
BENEFICE OU PERTE	**222 011**	**298 232**	**- 76 221**	**-25,56**

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

ACG INDUSTRIES

Annexes 2025



MB

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 162 822,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 222 010,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

L'application du règlement ANC 2022-06 est sans incidences sur la présentation des comptes 2025 et 2024.

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 483 896

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	5 095			5 095
Immobilisations financières	5 478 801			5 478 801
TOTAL	***5 483 896***			***5 483 896***

Amortissements et provisions d'actif = 455 582

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	5 095			5 095
Autres Immobilisations financières	457 959		7 472	450 487
TOTAL	***463 054***		***7 472***	***455 582***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencements divers	405	405	0	5 ans
Mat. de bureau & informatique	2 937	2937	0	2 ans
Mobilier	1 752	1752	0	10 ans
TOTAL	***5 095***	***5 095***	***0***	

Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation libre des titres de participations a été effectuée sur l'exercice 2020. L'écart de réévaluation a été constaté dans un compte 105200.

Etat des créances = 513 384

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	513 335	513 335	
TOTAL	***513 384***	***513 335***	***49***

Provisions pour dépréciation = 5 701

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes financiers	21 483	403		16 185	5 701
TOTAL	***21 483***	***403***		***16 185***	***5 701***

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 544

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités	4 544
TOTAL	***4 544***

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Informations complémentaires sur le bilan actif

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune en cours au 31/12/2025 :

Avec la Société FORGEVAL
- Montant initial 80 188 Euros
- Montant repris en profit sur l'exercice - 5 625 Euros
- Abandon de créance restant = 74 563 Euros

Avec la Société RIMBERT STEEL
- Montant initial 76 897 Euros
- Montant repris sur l'exercice NEANT
- Abandon de créance restant 76 897 Euros

Titres de participations

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont évaluées chaque année en fonction de la valeur patrimoniale de chaque filiale. Si la valeur historique est supérieure à la valeur patrimoniale il est alors constaté une provision pour dépréciation.

Compte tenu des pertes de la Société RIMBERT STEEL sur les années 2008, 2009, 2010,2011 et 2012 ainsi que de l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice 2011, une provision pour dépréciation a été constituée depuis 2013.
En 2020, une reprise de 5 080 Euros a été enregistrée pour arriver à une provision totale au 31/12/2020 de 255 797 Euros. En 2021, une dotation de 190 230 Euros a été passé pour constituer une provision totale de 446 027 Euros au 31/12/2021. En 2022, une dotation de 7 264 Euros a été passée pour arriver à une provision totale de 453 291 Euros au 31/12/2022. En 2023, une dotation de 6 550 Euros a été passé pour arriver à une provision totale de 459 841 Euros au 31/12/2023. En 2024, une reprise de 1882 Euros a été passé pour arriver à une provision totale de 457 959 Euros. En 2025, une reprise de 7 472 euros a été passé pour arriver à une provision total de 450 487 Euros.

Les titres de la SCI JP IMMOBILIER ne donnent pas lieu à la constitution de provision compte tenu de la valeur de l'ensemble immobilier.



MB

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 687 009

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	229003	3,00	687 009
Titres en fin d'exercice	***229003***	***3,00***	***687 009***

Etat des dettes = 317 039

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	66 728	66 728		
Fournisseurs	8 316	8 316		
Dettes fiscales & sociales	17 350	17 350		
Autres dettes	224 644	224 644		
TOTAL	***317 039***	***317 039***		

Charges à payer par postes du bilan = 12 446

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	8 016
Dettes fiscales & sociales	4 430
TOTAL	***12 446***

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement de retraite:

L'engagement de retraite n'est pas valorisé en raison de son caractère non significatif à la cloture de l'exercice.

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 123 317

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	10 057	8,16 %
Produits des activités annexes	113 260	91,84 %
TOTAL	***123 317***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

La société ACG INDUSTRIES est tête de groupe dans le cadre du régime d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes:

- SAS FORGEVAL
- SAS DALL'ANESE PASCALU
- SAS ACG INDUSTRIES
- SAS MGF

Produits exceptionnels:

- Application de la clause de retour à meilleure fortune pour la société FORGEVAL : 5 625 Euros

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Annexes 2025 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 400
TOTAL	***4 400***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
TOTAL	***1***	***0***

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

MB

Annexes 2025 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 544

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bques int.courus a recevoir(518800)	4 544
TOTAL	***4 544***

Charges à payer = 12 446

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.factures non parvenues(408100)	8 016
TOTAL	***8 016***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes dus(428200)	2 980
Charges soc/conges a payer(438620)	1 450
TOTAL	***4 430***

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

MB

Annexes 2025 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FORGEVAL	320 247	206 706	99.59	649 843	649 843	247 497		18 166		
RIMBERT STEEL	64 000	-14 114	90.44	503 076	52 589	51		75 031	8 262	
DALL'ANESE PASCALU	352 880	821 900	99.97	1 090 085	1 090 085	4 274		1 209 014	- 668	
JP IMMOBILIER	300 000	123 358	99.98	577 490	577 490			118 629	83 634	59 990
ACGR TOLERIE	800 000	1 264 345	99.70	1 868 224	1 868 224	170 698		5 831 986	46 997	149 550
ACGR SURFACES	250 000	600 984	99.70	790 033	790 033			1 648 640	-29 692	

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

MB